

L'Association des infirmières et des infirmiers en soins de pieds du Québec est fier de pouvoir faire bénéficier à leurs membres l'avantage unique suivant

Nouveau concept d'assurance salaire accident/maladie de type association pour les travailleurs autonomes et entreprises de moins de 10 employés.

**Si vous aviez une machine à fabriquer de l'argent,
l'assureriez-vous?**



Vous êtes cette machine!!!

Normes d'admissions d'un contrat collectif

Coût d'un contrat collectif

Protection individuelle personnalisée

Exclusif dans le marché

Vous profitez de la négociation faite par la Coalition des Travailleurs Autonomes du Québec un regroupement de plus de 8000 membres.

À partir de 17\$ par mois

Distribué par

En collaboration avec



Nicolas Côté
1-800-463-7360
www.sfta-inc.com



**COALITION des TRAVAILLEUSES
et des TRAVAILLEURS AUTONOMES
du QUÉBEC**